

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE M O N T M I R A I L**

Séance du 19 décembre 2023

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	19	16

Date de la Convocation 13 décembre 2023
--

Date d’Affichage
13 décembre 2023

Objet de la délibération

**No 2023-100138
Travaux
Convention d’autorisation
de travaux et d’utilisation
foncière préalable à l’achat du
terrain**

Le 20 novembre 2023, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Coralie ADNOT, Mohamed BENAHMED, Elisabeth BENARD, Karine BOCQUET, Etienne DHUICQ, Juan GARCIA RODRIGUEZ, Nelly GRIFFON, Christine GUIMAREY, Marle-claude HIMMESOETE, Valérie JACQUINOT, Régis NOIZET, Jean-Pierre SCHANG, Dominique THUAULT, Sébastien VERDRU

Absents : Bernard CREPIN, Céline FAGOT, Ludovic VAN WAESBERGE,

Absents représentés : Claudine ZUBER pouvoir à Régis NOIZET, Claudette BOUCHÉ pouvoir à Dominique THUAULT

Secrétaire de séance : Coralie ADNOT

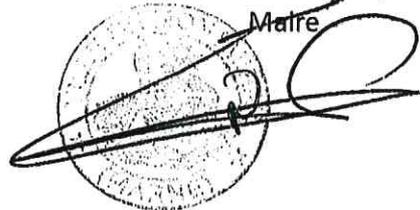
Vu le code général des collectivités territoriales,
Considérant le projet de construction de la nouvelle crèche municipale,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (un cote contre Madame Nelly GRIFFON) :

-autorise Madame Valérie Jacquinot, maire-adjointe à signer la convention d’autorisation de travaux et d’utilisation foncière entre la ville de Montmirail et la communauté de communes de la Brie Champenoise, dans le cadre de la construction de la nouvelle crèche, annexée à la présente délibération.

Etienne DHUICQ

Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20231219-2023-100138-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2023

Le Maire

